

CAPNEWS

Numéro 19 novembre 2009

LA LETTRE D'INFORMATION DE **CAP RETRAITE** DÉDIÉE
AUX PROFESSIONNELS DE L'ACCOMPAGNEMENT
DES PERSONNES ÂGÉES

PAGE | **2** L'actualité du
Grand Âge

PAGE | **3** Dossier Cap Retraite:
Envisager le maintien
à domicile : jusqu'à
quand ?

PAGE | **7** Focus sur...
La balnéothérapie

PAGE | **8** Découvrir Cap Retraite...
Interview d'un
conseiller

» ÉDITO

Le maintien à domicile est largement plébiscité par les français. Or il nécessite d'être organisé avec le plus grand soin pour garantir le bien-être de la personne âgée. Notre fiche pratique rappelle les principaux points auxquels veiller : sécurité de l'habitat, organisation des aides ménagères, obtention de subventions, etc.

Malheureusement, le maintien à domicile n'est pas toujours possible. Jusqu'à quand peut-on l'envisager sans mettre en péril le bien-être de la personne âgée ? C'est le thème du dossier de notre newsletter. En effet, qu'il s'agisse d'une détérioration de son autonomie, de son état de santé, ou bien d'une modification soudaine de la structure familiale, et voilà que soudain une personne âgée ne peut plus demeurer chez elle. Or il est fréquent que l'évolution de ces conditions ne soit pas sans signes avant-coureurs. Il faut donc régulièrement reconsidérer le bien-fondé du maintien à domicile et prendre en compte tous les indicateurs.

Nous espérons, avec l'édition de ce nouveau numéro, que cette newsletter vous sera utile et précieuse à conserver, et que nous continuerons ainsi à vous aider dans votre mission d'accompagnement des personnes âgées.

Enfin, vous pouvez toujours contacter nos services par téléphone, via notre Numéro Vert Spécial Pro **0800 400 008**, par fax au **01 53 01 36 39** ou bien encore par email à capnews@capretraite.fr, pour demander votre abonnement à notre newsletter, nous faire part de vos suggestions ou pour tout autre renseignement.

Bonne lecture !

L'équipe Cap Retraite.


CAP RETRAITE
SERVICE GRATUIT

Numéro Vert Spécial Pro

N°Vert 0800 400 008

DOSSIER

ENVISAGER LE MAINTIEN À DOMICILE : JUSQU'À QUAND ?

Sommaire //

» Fiche pratique : Le maintien à domicile des personnes âgées, une organisation minutieuse /// p 3

» L'Hospitalisation À Domicile (HAD), rester chez-soi même malades /// p 4

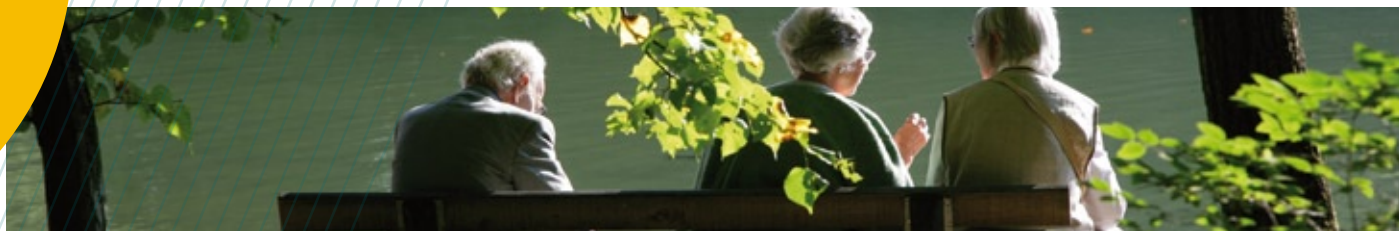
» Les solutions d'hébergement temporaire et l'accueil de jour /// p 4

» Quand le maintien à domicile atteint ses limites /// p 5

» Tableaux /// p 6

- Montants moyen de l'APA à domicile
- Répartition des personnes âgées selon leur lieu de vie
- Les attentes en services et équipements des seniors

» ACTUALITÉ DU GRAND ÂGE



+ UN JARDIN THÉRAPEUTIQUE POUR LES MALADES D'ALZHEIMER

Le CHU de Nancy a lancé en 2007 un jardin à visée thérapeutique pour les malades d'Alzheimer. Surnommé « Art, mémoire et vie », le jardin est d'ores et déjà proposé aux patients et à leurs proches, offrant 3 800 m² de végétaux ainsi que des œuvres artistiques. Médecins, soignants, psychologues, jardiniers, designers et sculpteurs ont travaillé ensemble pour faire de cet espace une réussite.

Un espace vert de stimulation pour les malades d'Alzheimer

Le jardin « art, mémoire et vie » est une véritable œuvre d'art qui permet de rompre avec le cadre habituel du milieu hospitalier. Attenant à l'hôpital Saint Julien de Nancy, ce petit coin de paradis propose une thématique centrée sur les quatre éléments : l'eau, l'air, la terre et le feu.

Chaque carré thématique est agencé de manière à solliciter l'ensemble des activités cognitives et des sens des malades et des visiteurs :

- La vue, grâce aux végétaux et aux œuvres d'art réparties dans le jardin
- L'ouïe, avec l'aménagement de fontaines, de mobiles sonores qui se confondent avec les rumeurs de la ville
- Le toucher, avec la multiplicité des matériaux utilisés (plantes et installations artistiques)
- L'odorat, avec les senteurs émanant des plantes du jardin.

Une initiative qui pourrait faire des émules

Le projet a suscité l'intérêt de nombreux professionnels ainsi que d'autres hôpitaux, en France et à l'étranger, qui souhaitent s'en inspirer pour développer leur propre jardin.

Le Dr Thérèse Jonveaux, chef de service au Centre Paul Spillmann, indique que le jardin thérapeutique a également suscité un véritable élan au niveau national. Le projet pourrait déboucher sur une association avec l'organisme Jardins et santé dans le but de valoriser et d'encourager la création de lieux similaires.

+ LE CLAVIER D'ORDINATEUR : UN MOYEN DE DIAGNOSTIQUER ALZHEIMER ?

Une équipe de l'université du Maryland aux Etats-Unis étudie actuellement l'hypothèse de pouvoir déceler les premiers signes de la maladie d'Alzheimer via l'utilisation du clavier d'ordinateur.

Dis moi comment tu utilises ton clavier...

Un logiciel permettrait en effet de déceler des modifications dans le schéma d'utilisation du clavier. Chaque personne a une façon et un rythme particulier de frappe qui n'est soumis qu'à peu de variations au cours du temps. Selon l'équipe de chercheurs ayant réalisé cette étude, une altération du schéma de frappe est un indicateur d'éventuels troubles cognitifs.

...je te dirais si tu as Alzheimer !

Pour le moment, l'étude a porté sur l'effet du stress sur le schéma de frappe. 24 volontaires habitués de la dactylographie ont été soumis à des tests de frappe induisant un stress plus ou moins important. Jusqu'à présent, l'étude a permis de déceler quelques différences de frappe au clavier selon que les personnes sont soumises à un stress physique ou cognitif. Les analyses se poursuivent actuellement sur un groupe de 80 personnes âgées volontaires. Toutefois, si l'utilisation du clavier d'ordinateur ouvre une nouvelle voie vers la possibilité d'un diagnostic plus précoce de l'Alzheimer, Lynsey Roberts, de l'Alzheimer's Society de Londres, souligne que cette méthode doit encore faire ses preuves.

+ LES FRANÇAIS RÉCLAMENT PLUS D'AIDE POUR LE MAINTIEN À DOMICILE

Inquiets du vieillissement indéniable de la population, les Français se prononcent de plus en plus pour une augmentation des aides en faveur du maintien à domicile. Un souhait retracé par le dernier baromètre santé Europ'Assistance réalisé auprès de 2 400 personnes.

Vieillir chez soi, un choix unanime des Français

De manière générale, les Français sont insatisfaits du système de prise en charge de la perte d'autonomie par l'Etat. Ils se prononcent clairement en faveur de mesures qui permettraient de pouvoir vieillir à domicile plutôt qu'en institution. 80% des personnes interrogées réclament que les subsides versés par l'Etat en matière d'aide au vieillissement soient en effet utilisés dans le cadre de l'aide à domicile.



Améliorer les dispositifs mis en place par l'Etat

Les personnes interrogées pour l'étude perçoivent de manière extrêmement négative les dispositifs de prise en charge du vieillissement. 49% d'entre elles les jugent moyens et 17% les qualifient de mauvais. 72% des personnes interrogées estiment que l'aide aux personnes âgées est insuffisamment dotée. Les Français sont les plus critiques des citoyens européens eu égard au système actuel de prise en charge de la vieillesse. Le principal problème du dispositif français est le manque d'information à destination des personnes concernées. Ainsi, 49% des personnes interrogées s'estiment mal informées sur les aides qu'ils peuvent obtenir et 38% sur les organismes qui proposent des aides au maintien à domicile.

» DOSSIER

LE MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES : UNE ORGANISATION MINUTIEUSE

De nombreuses personnes âgées expriment le souhait de pouvoir rester à leur domicile et ce, quel que soit leur niveau de dépendance. Toutefois, rendre le maintien à domicile possible implique nécessairement un sérieux travail d'adaptation de l'habitat.

Les enjeux de l'adaptation du logement

Afin de faciliter un maximum la vie des personnes âgées, l'adaptation de l'habitat est une étape essentielle. Pour pouvoir continuer à habiter dans son propre appartement, les seniors doivent se préparer à faire de leur logement un lieu de vie fonctionnel où tout danger doit être écarté. Or, aujourd'hui, de nombreuses habitations, aussi bien récentes qu'anciennes, ne répondent pas aux principales normes d'accès aux personnes handicapées ou aux standards de sécurité. Les travaux à envisager ne sont pas tous forcément coûteux mais doivent dans tous les cas être pensés et effectués par un professionnel. Ainsi, la pose d'un sol antidérapant, de tapis encastrés et d'un éclairage adapté – interrupteurs facile d'accès actionnant une lumière suffisante pour une pièce – sont les règles de base à retenir pour faire de son logement un lieu sûr. Une attention toute particulière devra être portée aux pièces d'eau (cuisine et salle de bains) où les chutes sont les plus nombreuses.



Coûts des travaux d'aménagement de l'habitat

Les travaux d'amélioration de l'habitat pour faciliter le maintien à domicile des personnes âgées varient énormément selon les besoins. Parfois, quelques aménagements à moindres coûts sont suffisants. Souvent, les travaux doivent être conséquents. Une salle de bain bien aménagée permet parfois d'éviter l'intervention d'une aide extérieure pour les soins d'hygiène, par exemple. Une étude réalisée par la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Île de France en 2006 a permis d'évaluer le coût moyen des aménagements des logements des seniors à une fourchette comprise entre 6 000 et 12 000 euros selon le niveau de handicap de la personne prise en charge.

L'intervention de personnel aidant à domicile

Le maintien à domicile nécessite presque toujours l'intervention de personnel extérieur. Aide ménagère ou encore aide-soignante permettront d'aider considérablement les personnes âgées dans leur quotidien pour les soins d'hygiène, les courses ou le ménage. Le personnel soignant est également un allié de choix, notamment pour les personnes souffrant de pathologies chroniques. Certains seniors peuvent également faire appel à une auxiliaire de vie qui leur donnera un coup de main tout en assurant une présence amicale. Des services d'aide annexes peuvent également apporter un plus au quotidien, comme le portage de repas ou la visite de bénévoles pour faire participer les personnes âgées à des activités.

Coûts moyens d'un intervenant à domicile

L'embauche d'une aide à domicile fait l'objet d'un véritable contrat de travail entre la personne âgée ou sa famille, et la personne employée. On estime, en général, qu'une heure de travail payée au SMIC s'élève à environ 15 euros. Ce montant se répartit comme suit : 8,82 euros de salaire brut auxquels sont ajoutés 10% de cette somme pour les congés payés et 5,5 euros de charges sociales. Il s'agit d'un minimum qui peut être majoré en fonction de l'ancienneté de la personne employée ou de ses qualités professionnelles. Toutefois, l'embauche fait aussi l'objet d'exonération de charges sociales et de réduction d'impôts qui permettent de réduire ce budget. Les avantages en nature comme les repas ou le logement sur place font également l'objet d'une franchise de réduction sur salaire. Certaines entreprises se chargent d'employer du personnel intervenant chez les personnes âgées permettant ainsi d'éviter les démarches administratives aux familles. Ces formules tendent toutefois à revenir plus cher que l'emploi direct.

Pour en savoir plus sur le financement des travaux d'amélioration de l'habitat des personnes âgées

ANAH

8 avenue de l'Opéra
75001 Paris
Numéro indigo : 0826 80 39 39 (0,15 €/mn)
<http://www.anah.fr/>

L'implication familiale : clé de voûte du maintien à domicile

Pour de nombreuses personnes âgées ayant choisi le maintien à domicile, l'aide familiale est essentielle. Les aidants professionnels constituent, certes, une aide considérable mais représentent une dépense importante que ne peuvent assumer toutes les personnes âgées. Aussi, la famille a un rôle considérable à jouer dans l'organisation du quotidien des personnes âgées, mais aussi dans la gestion de ses démarches administratives. Selon une étude réalisée par la MACIF et l'IFOP en 2008, près de 63% des aidants familiaux consacrent cinq heures ou plus à la prise en charge d'une personne dépendante de leur entourage.

Les aides et subventions au maintien à domicile

L'état a mis en œuvre une palette d'aide à destination des personnes âgées à domicile. En ce qui concerne les travaux d'adaptation les principaux organismes de subvention sont :

- Le département
- L'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat - ANAH
- L'association PACT ARIM - Protection Amélioration, Conservation, et Transformation – Association des Restaurations Immobilières.

L'action cumulée de ces organismes permet selon les revenus de la personne âgée et en fonction de sa dépendance de financer tout ou partie des travaux d'aménagement.

L'APA – Allocation Personnalisée d'Autonomie – est également une aide précieuse puisqu'elle permet le financement de personnel extérieur pour aider les personnes âgées au quotidien. Le montant de cette allocation versée par le département oscille entre 515,55 et 1 208,94 euros par mois selon l'état de dépendance du demandeur.

PACT ARIM - Fédération des PACT

27 Rue de la Rochefoucauld - 75009 Paris
Téléphone : 01 42 81 97 70
e.mail : info@pact-habitat.org
<http://www.pact-arim.org/>



+ MAINTIEN À DOMICILE ET IMPLICATION FAMILIALE

Bien que la population vieillisse en meilleure bonne santé, on estime qu'un tiers des plus de 60 ans ont besoin d'une aide au quotidien. Le rôle joué par la famille à leur côté est souvent décisif. Explications.

L'aide familiale : une réalité pour 80% des plus de 85 ans

La cinquième édition du Baromètre Sofres « les Français et le Grand âge » a permis de mettre en avant le fait qu'aujourd'hui, 32% des français vivent avec une personne dépendante dans leur entourage. Le besoin d'aide des personnes âgées évolue avec l'âge. De manière générale, seul 10% des 60-64 ans ont besoin d'une aide alors que ce sont près de 80% des 85 ans et plus qui ne peuvent effectuer seul de nombreuses activités. Avec le vieillissement de la population, la question de l'aide familiale devient un sujet incontournable. Aujourd'hui, ce sont près de 3,5 millions de personnes âgées qui sont aidées dont la moitié uniquement par leur famille.

Aidant, une obligation plus qu'un choix

Devenir aidant familial résulte souvent d'un état de fait plus que d'un choix. Les aidants sont souvent les conjoints ou les enfants des personnes dépendantes. Dans deux tiers des cas, ce sont des femmes. S'occuper d'un proche en état de dépendance a une réelle incidence pour l'entourage. Ainsi, on estime que le temps passé auprès d'une personne âgée peut atteindre plusieurs heures par jour. Nombreuses sont les familles qui bousculent leur emploi du temps pour venir en aide à un proche en perte d'autonomie et ce, au détriment de leurs propres besoins. Environ 40% des aidants renoncent à prendre des vacances pour s'occuper d'une personne en perte d'autonomie. Les conséquences sont également physiques. En effet, 75% des personnes s'occupant d'une personne âgée dépendante admettent connaître une fatigue morale et 50% une fatigue physique.

Des structures de répit indispensables

Pour faire face à leur situation, de nombreux aidants estiment qu'ils ont besoin d'être épaulés au quotidien par des structures de répit. Ces dernières peuvent prendre la forme d'accueil de jour ou d'établissements d'hébergement temporaire. Malheureusement, actuellement en France, ces structures sont encore en nombre insuffisant et inégalement réparties au niveau géographique. 95% des aidants estiment, par ailleurs, qu'une aide financière leur serait nécessaire pour financer ces solutions alternatives qui leur apporteraient un repos périodique indispensable.



+ L'HOSPITALISATION À DOMICILE (HAD), RESTER CHEZ-SOI MÊME MALADE

L'hospitalisation à domicile permet de renverser l'ordre des choses : au lieu d'envoyer la personne âgée à l'hôpital, c'est l'hôpital qui vient à elle. Le développement de l'Hospitalisation à Domicile (HAD) est une alternative à l'hospitalisation qui offre de multiples avantages, au premier rang desquels le confort de la personne âgée.

Les conditions de l'hospitalisation à domicile

L'HAD permet d'assurer des soins médicaux et paramédicaux importants au domicile à des patients atteints de diverses pathologies. L'hospitalisation à domicile constitue l'alternative idéale au séjour en milieu hospitalier pour le patient dont l'état de santé nécessite d'effectuer un suivi ou des examens réguliers. L'HAD permet en effet d'effectuer les soins dont le patient a besoin sans pour autant l'immobiliser plusieurs jours dans une chambre d'hôpital. L'HAD va développer autour du patient tous les moyens, humains autant que matériels, dont il a besoin, comme s'il était hospitalisé. L'HAD fait intervenir à domicile sa propre équipe de médecins, infirmiers, ergothérapeutes, kinés, etc., afin de prendre en charge les soins spécifiques liés à « l'hospitalisation ». On constate qu'en général les personnes bénéficiant d'une HAD sont dans plus de 40% âgés de plus de 65 ans. Toutefois, pour pouvoir en bénéficier, il faut pouvoir répondre à certaines conditions :

- Votre médecin estime que vous pouvez suivre votre traitement de chez vous
- Vos conditions de logement le permettent
- Vous résidez dans une zone couverte par une structure d'HAD
- Vous résidez dans une maison de retraite qui possède un équipement adapté

L'HAD, également en maison de retraite

Depuis 2007, les personnes âgées ont la possibilité d'accéder à un service de HAD dans les maisons de retraite et établissements d'accueil médicalisés. Elle permet aux personnes qui ont fait ce choix de vie de rester dans leur structure d'hébergement pour des soins post-opératoires ou pour la prise en charge de maladies chroniques.

L'HAD en maison de retraite permet principalement au patient de ne jamais être livré à lui-même car il bénéficie à toute heure d'un encadrement du personnel évitant ainsi tout danger dû à son état de santé et à sa médication. La HAD est, en France une solution de plus en plus plébiscitée. Elle fait l'objet, chaque année de plus de deux millions de journées prescrites.



Les nombreux avantages de l'HAD

Une étude réalisée par l'IRDES en 2006 soulignait les avantages que pouvait avoir la formule d'HAD pour les personnes âgées. Cette solution permet notamment d'éviter l'univers désocialisant de l'hôpital pour des personnes parfois mentalement fragiles. Elle leur permet également de ne pas être trop déstabilisées dans leur quotidien y compris en cas de pathologies lourdes, ce qui constitue souvent un bien-être complémentaire pour le patient. L'HAD présente également des avantages financiers puisque son coût est, en général, de trois à cinq fois inférieur au prix d'une journée d'hôpital classique.

+ LES SOLUTIONS D'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE ET L'ACCUEIL DE JOUR

Sans renoncer au maintien à domicile, l'entourage peut parfois souhaiter organiser un séjour temporaire en établissement. Il peut s'agir de faire sortir la personne âgée de son isolement, d'organiser une période postopératoire, ou tout simplement de permettre à l'aidant principal de bénéficier d'un peu de répit. Toutefois, les structures disponibles sont encore en nombre insuffisant par rapport aux besoins.

L'hébergement temporaire, limité à trois mois

L'hébergement temporaire se définit comme un hébergement limité dans le temps. En tout état de cause, au niveau légal, la période d'accueil ne peut excéder trois mois. Ce type d'hébergement s'adresse aux seniors dont le maintien à domicile est momentanément compromis pour raisons de santé, absence momentanée des aidants ou impossibilité d'accéder à son logement, en période de travaux par exemple. L'hébergement temporaire peut également prendre la forme d'un lieu d'accueil de jour en maison de retraite ou en hôpital pour une journée complète ou une demi-journée. L'accueil de jour permet en effet de proposer aux personnes âgées des activités ou des animations en adéquation avec leur état physique et mental.

Un besoin nécessaire pour les aidants

Très sollicités pour les soins à accorder à leur proche, les aidants ont besoin de périodes de répit afin de se reposer. Les structures d'hébergement temporaire permettent aux aidants de prendre des vacances ou de faire face à des absences imprévues. Elles permettent un repos nécessaire à des personnes souvent fatiguées par leur rôle d'aidant.

Le coût d'un accueil de jour oscille entre 22 et 30 euros selon les activités proposées. Les tarifs peuvent atteindre jusqu'à 70 euros par jour pour un hébergement complet sur une période plus longue. L'éventail des structures disponibles et des activités varie selon le lieu d'habitation. Votre CLIC saura vous renseigner au mieux sur les possibilités qui vous sont offertes.

Une offre encore trop limitée

Bien que la solution de l'hébergement temporaire apparaît comme profitable aux personnes âgées tout comme à leur entourage, l'offre de structures adaptées est encore trop faible. En moyenne, le nombre de lits en structure d'accueil en court séjour équivaut à moins de 1% des places en maisons et résidences de retraite. En conséquence, il est difficile de trouver une place quand le besoin se fait sentir. Nora Berra, Secrétaire d'Etat aux Aînés, estime que la création d'accueils de jour ou de courts séjours est nécessaire en France et correspond à une véritable demande. Le gouvernement souhaite lancer un appel à projet pour créer en moyenne deux structures d'accueil temporaire supplémentaires par région.

+ QUAND LE MAINTIEN À DOMICILE ATTEINT SES LIMITES

Bien que rester à domicile reste le choix principal de la majorité des personnes âgées, certaines situations ne permettent pas d'envisager cette solution. L'hébergement en maison de retraite constitue parfois pour certaines personnes dépendantes la meilleure réponse à leurs besoins.



Savoir évaluer la situation

Le bien-être d'une personne âgée est un élément particulièrement important à prendre en compte dans la décision concernant son hébergement. Toutefois, plusieurs critères sont à faire entrer en ligne de compte pour faire le bon choix ; le maintien à domicile ne pouvant se faire dans n'importe quelle condition. Les principaux éléments qui sont à évaluer pour déterminer le lieu d'hébergement d'une personne âgée retraitée sont :

- Son état de santé
- Son espace de vie actuelle et son adéquation avec sa situation physique
- La présence ou l'absence de structures de prise en charge à domicile à proximité du lieu de résidence
- Son degré d'isolement géographique et familial

Quand la maison de retraite pallie aux déficiences du maintien à domicile

Quitter son lieu de résidence habituelle constitue souvent un véritable déchirement pour les seniors car ils y ont leurs habitudes. Pourtant, l'hébergement en maison de retraite présente également de nombreux atouts pour les personnes malades. Au niveau médical, les résidences d'hébergement médicalisées donnent un accès direct à l'ensemble des intervenants et à des équipements médicaux de qualité adaptés à la situation de chaque résident. Les soins et les déplacements sont ainsi grandement facilités. Certaines maisons de retraite offrent par ailleurs, des unités dédiées à certaines pathologies apportant ainsi sécurité et amélioration du confort de vie des patients.

Une nouvelle socialisation des personnes âgées

L'isolement des personnes âgées est également un élément central dans la décision de se tourner vers la maison de retraite. Souvent, l'entourage n'a pas la possibilité de se rendre fréquemment au domicile de la personne âgée pour cause d'éloignement géographique. Intégrer une résidence d'hébergement permet aux seniors de retrouver une vie sociale qu'il ne pouvait avoir chez eux et de participer à des activités qu'ils ne pouvaient faire en solitaire. De nombreux experts médicaux ont, par ailleurs, confirmé que dans le cas de certaines pathologies, être entouré par d'autres personnes souffrant de la même maladie apporte un plus considérable. Cela peut parfois même conduire à une amélioration de l'état de santé du pensionnaire. Mieux suivi et entouré, il peut réaliser des progrès qu'il ne pourrait faire seul.

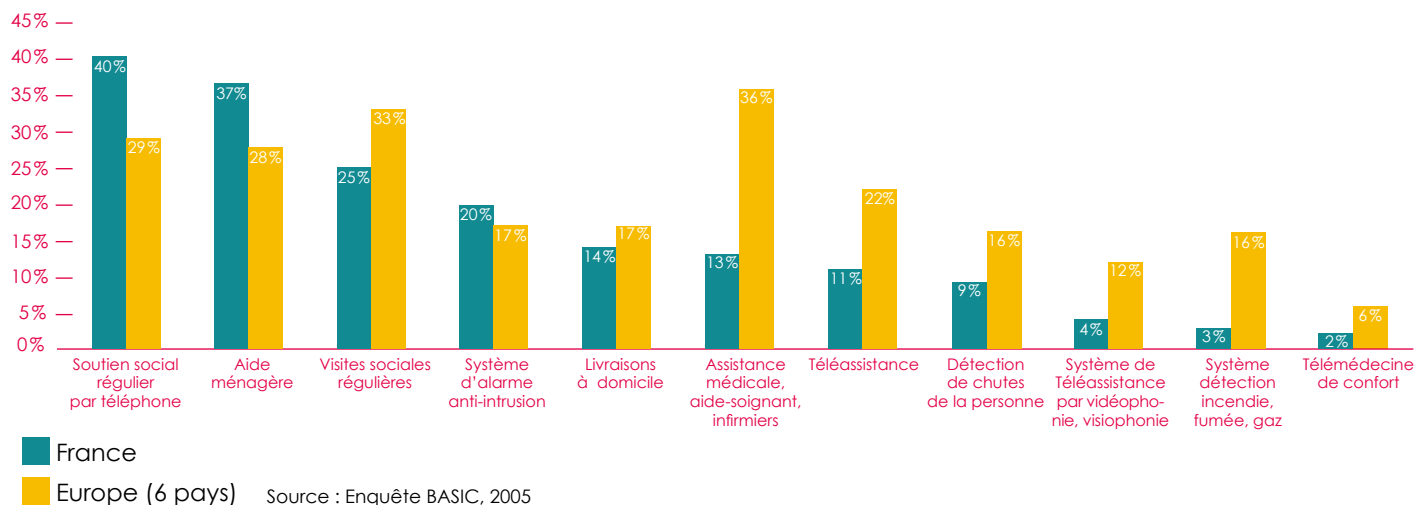


+ TABLEAU : RÉPARTITION DES PERSONNES ÂGÉES SELON LEUR LIEU DE VIE

En %	65-69 ans	70-74 ans	75-79 ans	80-84 ans	85-89 ans	90-94 ans	95 ans et plus
Domicile	98,1	97,4	95,3	90,2	83,4	67,0	53,8
Institution	1,9	2,6	4,7	9,8	16,6	33,0	46,2
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSEE, recensement de la population, 1999

+ TABLEAU : LES ATTENTES EN SERVICES ET ÉQUIPEMENTS DES SENIORS



+ MONTANTS MOYEN DE L'APA À DOMICILE ET RESTE À CHARGE DES BÉNÉFICIAIRES

Selon le groupe GIR au 31 décembre 2008

En euros	Montant moyen	Montant à la charge des conseils généraux	Participation financière à la charge de la personne âgée	Bénéficiaires acquittant un ticket modérateur	Participation financière des bénéficiaires acquittant un ticket modérateur
GIR 1	1007	833	174	73 %	239
GIR 2	785	635	149	77 %	194
GIR 3	577	474	104	77 %	135
GIR 4	349	289	59	78 %	76
ENSEMBLE	494	406	88	78 %	114

» LES CHIFFRES DE L'ACTU

LES ACCIDENTS VASCULAIRES CÉRÉBRAUX (AVC) EN CHIFFRES

La 7^{ème} journée mondiale de l'AVC s'est tenue le 29 octobre 2009. Elle a été l'occasion de sensibiliser le public à la connaissance des symptômes et de souligner l'importance d'une prise en charge la plus rapide possible en cas de doute. Quelques rappels en chiffres :

- Chaque année, en France, 150 000 personnes sont victimes d'un AVC ;
- Parmi ces victimes, 40 000 décèdent et 30 000 gardent des séquelles handicapantes ;
- L'AVC correspond à un arrêt de l'irrigation du cerveau : dans 80% des cas, c'est un vaisseau qui est obturé, tandis que dans 20% des cas, il s'agit de la rupture d'une artère ;
- 75% des cas concernent les plus de 65 ans ;
- L'âge moyen de la victime d'AVC est de 73 ans ;
- On s'attend, avec le vieillissement de la population, à une augmentation de près de 30% du nombre de cas d'AVC d'ici 2020 ;
- Il y a aujourd'hui en France 75 Unités Neuro-Vasculaires (UNV), qui assurent au sein des hôpitaux la prise en charge spécifique des AVC. On estime qu'il en faudrait environ 150 pour assurer la couverture des risques.



» FOCUS

LES BIENFAITS DE LA BALNÉOTHÉRAPIE

Les traitements par balnéothérapie s'effectuent grâce à des bains d'eau chaude ou froide auxquels sont ajoutés des jets. Ses bienfaits correspondent parfaitement aux besoins des personnes âgées et contribuent à améliorer leur condition physique.

La balnéothérapie, au service des personnes âgées

La balnéothérapie est constituée d'un ensemble de traitements et de soins effectués à l'aide d'eau et de bains. Les principaux types de soins en balnéothérapie sont les bains à remous ou les douches à jets multiples. L'eau et l'air mélangés grâce aux jets ont des vertus thérapeutiques qui permettent de soulager de nombreux symptômes d'origines osseuses ou musculaires. Les personnes âgées, souffrant particulièrement de ce type de douleurs, représentent un public cible pour la balnéothérapie. De nombreuses études ont montré le bienfait de cette thérapie sur les pathologies du grand âge tel que l'arthrite, l'ostéoporose, la rééducation de la fracture de la hanche ou encore les troubles du sommeil. De plus, au delà du simple soulagement des douleurs, la balnéothérapie contribue au tonus musculaire, à l'amélioration de la circulation sanguine et contribue au bien-être grâce à la relaxation des muscles. Dans certains pays, c'est le cas par exemple au Japon, le gouvernement met en place des initiatives visant à élargir l'accès à la balnéothérapie pour les seniors. Cette action permettrait principalement de réduire les dépenses de santé en améliorant la condition physique des personnes âgées tout en évitant l'utilisation de médicaments.



Des vertus thérapeutiques pour certaines maladies neurodégénératives

Des nombreuses observations en milieu médical montrent que la balnéothérapie apporte un confort de vie important aux personnes atteintes de la maladie de Parkinson. Une équipe de l'INIST – Institut National de l'Information Scientifique et Technique – a notamment réalisé une étude qui a permis de suivre des patients atteints de Parkinson suivant une balnéothérapie pendant plusieurs semaines. Les résultats ont démontré que les soins thermaux procurent des bienfaits équivalents à certaines thérapies médicamenteuses. Même lorsqu'une balnéothérapie n'est pas entreprise de manière suivie et régulière, quelques séances en piscine équipée suffisent pour apporter un véritable confort aux malades, dont les symptômes sont principalement musculaires.

Une thérapie souvent proposée en maisons de retraite

Dans le but d'améliorer la qualité d'hébergement mais aussi d'élargir leurs gammes de service, les maisons de retraite sont de plus en plus nombreuses à proposer des équipements de balnéothérapie. Relativement facile à mettre en place, cette thérapie alternative apporte une amélioration physique notable des résidents au même titre que la kinésithérapie. Les nouveaux projets de maisons de retraite ainsi que les établissements les plus récents prennent en compte l'engouement des personnes âgées pour cette médecine douce et proposent la balnéothérapie de manière quasi systématique. Enfin, la balnéothérapie est fréquemment utilisée auprès des malades d'Alzheimer. En effet, la balnéothérapie permet d'obtenir de bons résultats dans la prise en charge des malades agressifs.



» DÉCOUVRIR CAP RETRAITE

Interview d'un conseiller

Chaque jour, les conseillers Cap Retraite mettent tout en œuvre pour aider les personnes à la recherche d'une maison de retraite. Clémence a rejoint Cap Retraite il y a de cela trois ans et nous fait part de son engagement.

» Bonjour Clémence, en quoi consiste le quotidien d'un conseiller Cap Retraite ?

Chaque jour nous rappelons les familles pour faire le point sur leur recherche de maison de retraite. Nous sommes également en contact permanent avec les assistantes sociales, afin de coordonner nos efforts. Notre suivi concerne aussi les établissements, que nous appelons pour vérifier la validation des dossiers médicaux, mais aussi pour savoir comment se sont passées les visites des familles. Enfin, il y a également chaque jour de nouvelles demandes de recherche d'hébergement. Cela représente un travail préparatoire important.

» Quelles sont les principales demandes qui émanent des familles ?

En termes de recherche de maison de retraite, les demandes s'orientent toujours autour de trois axes : La qualité de la prise en charge du résident, la proximité de la maison de retraite du lieu de vie de la famille et le coût. Il y a aussi des personnes qui souhaitent obtenir des informations sur des sujets de droit ou sur les aides auxquelles ils ont droit.

» Quelles sont les critères les plus fréquents exprimés par les familles dans leurs recherches ? Comment y répondez-vous ?

La qualité de la prise en charge, la proximité de l'établissement avec le logement de la famille et le coût sont les principaux critères exprimés. Nous disposons d'une base de données complète sur les établissements sélectionnés qui nous permet de faire une recherche qui se rapproche le plus de ces besoins. Forts du témoignage de milliers de familles, qui nous donnent leur avis sur les établissements visités et sur les maisons de retraite où résident leurs proches, notre expérience nous permet également d'orienter les familles au mieux. Disposer d'une grande chambre, d'un parc, avoir la possibilité de garder son animal domestique ou l'accessibilité en transport sont des facteurs secondaires également évoqués, auxquels nous essayons de répondre au mieux. Le conseiller prend toujours en compte quatre critères principaux pour proposer une solution d'hébergement : le profil médical, les délais d'entrée prévus, le budget établi avec la famille et l'emplacement géographique. Nous recherchons toujours l'excellence sur ces quatre critères.

» Quelles sont les difficultés les plus souvent rencontrées dans le processus de recherche pour les familles ? Comment les surmontez-vous ?

Même si nous disposons d'une bonne connaissance des besoins des personnes âgées et de leur entourage, il nous arrive d'être confronté à un manque de place en résidences. Il nous faut parfois trouver des solutions temporaires en attendant qu'une place se libère dans l'établissement souhaité par la famille.

» Qu'est ce qui vous plaît le plus dans votre activité ?

J'apprécie tout simplement le fait de me rendre utile, aider et accompagner les gens à passer un cap difficile. Il nous arrive parfois d'être une oreille compatissante face à une véritable détresse de personnes esseulées et malades qui cherchent un établissement pour les accueillir. Mon objectif est alors de les aider, autant que faire se peut, à ne pas sombrer dans le désespoir. Je suis contente de voir que mon travail a pu apporter un plus à des personnes en situation de besoin.

» Pouvez-vous nous faire part d'une histoire qui vous a particulièrement marqué dans votre expérience professionnelle ?

Il m'est arrivé d'être confrontée aux situations les plus sombres comme à des situations qui témoignent des petits bonheurs quotidiens des personnes âgées en résidence. Ainsi, par exemple, lorsqu'une ancienne journaliste a repris le point presse de la maison de retraite où elle s'est installée, ou lorsque le directeur d'un établissement a accepté de faire installer un boulodrome pour un futur pensionnaire fan de pétanque. Chaque dossier abouti qui entraîne une amélioration du confort de vie du pensionnaire est vécu comme une petite victoire personnelle sur l'adversité.

Vous avez apprécié notre newsletter ? Pour la recevoir, inscrivez-vous :

Notre site internet

- » en adressant un email à capnews@capretraite.fr
- » en adressant vos coordonnées par fax au 01.53.01.36.39,
- » ou en appelant le **0 800 400 008**, le nouveau Numéro Vert Spécial Pro

www.capretraite.fr

Numéro Vert Famille

N° Vert 0800 891 491

Numéro Vert Spécial Pro

N° Vert 0800 400 008



CAP RETRAITE
SERVICE GRATUIT